
Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE
ÉCOLE INTERNATIONALE DU PHARE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
tenue le lundi 25 septembre 2023 à 18 h 30
de l'école Internationale du Phare

MOT DE BIENVENUE

1. PROCÉDURES STATUTAIRES

CÉ 23-09-25/01 1.1 PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM (art. 61)

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Aït-Saïd, Marie-Josée, parent
- Péloquin, Anne-Josée, parent
- Gagnon, Valérie, parent
- Périgny, Marie-Andrée, parent
- Sy, Abdoulaye, parent
- Tchatchouang, Willy Williame,
parent sub.
- Castianos Elizabeth, Vice-première
ministre du gouvernement étudiant
-
- Miron, Mélanie, enseignante
- Lebel, Sébastien, enseignant
- Pépin, Élodie, enseignante
- Garcia, Florence, psychoéducatrice
- Canuel, Alexandra, administratif sub.
- Cyr, Stéphane Maison des jeunes FLASH
- Munganza, Bruno SAFRI

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Caroline Martel, directrice

ÉTAIENT ABSENTS

- Dussault, Alexandra, administratif
- Simard, Carolyne, enseignante
- Liz Amanda, Première Ministre du gouvernement étudiant

CÉ 23-09-25/02 1.2 NOMINATION D'UN (E) SECRÉTAIRE (art. 69)

Conformément à l'article 69 de la LIP, Caroline Martel, directrice, propose la personne suivante pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement, soit Alexandra Dussault, administratif

Il est proposé par Marie-Josée Aït-Saïd et appuyé par Anne-Josée Péloquin,

QUE Alexandra Dussault soit nommée comme secrétaire.

CÉ 23-09-25/03 1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Andrée Périgny, parent, et appuyé par Élodie Pépin, enseignante

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 23-09-25/04 1.4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 MAI 2023

Il est proposé par Valérie Gagnon, parent, et appuyé par Marie-Josée Aït-Saïd, parent,

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 29 mai 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 23-09-25/05 1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 29 MAI 2023

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École international du Phare

La direction fait le suivi du procès-verbal du 29 mai 2023 dernier notamment concernant le code vestimentaire.

CÉ 23-09-25/06 1.6 RAPPEL DES FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art. 74 à 77.1)

La direction informe les membres qu'un lien de formation sera envoyé par Alexandra Dussault, secrétaire d'école, aux membres du CÉ par courriel cette semaine pour bien connaître les fonctions et les pouvoirs du CÉ. Elle fait un retour sur la différence entre l'adoption, l'approbation, la consultation et l'information.

La direction discute avec les membres de l'importance de l'article 74 à 77.1 de la LIP.

CÉ 23-09-25/07 1.7 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (art. 67)

La directrice de l'école propose de lire les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 (voir document), afin de réviser, les ajuster et les adopter. Il est déclaré que les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 soient établies telles qu'inscrites dans le document. Une modification devra être apportée concernant le droit de vote des membres de la communauté. De plus, il est ajouté que lorsque le procès-verbal est corrigé et signé, il devra être envoyé aux membres du CÉ par courriel.

CÉ 23-09-25/08 1.8 CONFLITS D'INTÉRÊT (art. 70)

La direction de l'école discute avec les parents de l'importance de l'article 70 de la LIP. Les membres du CÉ complètent le formulaire « Dénonciation d'intérêt » du document *Règles de régie interne*.

Marie-Andrée Périgny propose des modifications, appuyé par Abdoulaye Sy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

1.9 ÉLECTIONS

CÉ 23-09-25/09 1.9.1 ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art. 56 et 58)

Il est proposé par Valérie Gagnon, parent, et appuyé par Marie-Andrée Périgny, parent,

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École international du Phare

QUE Marie-Josée Aït-Saïd, parent, présente sa candidature au poste de président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement de l'école pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 23-09-25/10 1.9.2 ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE (art. 56 à 58)

QUE Anne-Josée Péloquin, présente sa candidature au poste de vice-présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de vice-présidente du conseil d'établissement de l'école pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 23-09-25/11 1.9.3 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ (art. 42)

La direction de l'école informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la communauté au conseil d'établissement. La direction, avec l'appui de tous les parents du CÉ, a donc contacté M. Stephan Cyr et M. Bruno Munganza afin de connaître leurs intentions à revenir cette année au sein du CÉ.

ATTENDU l'information donnée par la direction ;

QUE DANS CETTE ORDRE, M. Stephan Cyr et M. Bruno Munganza seront de retour au sein du Conseil d'établissement pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 23-09-25/12 1.10 PAROLE DU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

2. POUR ADOPTION

2.1 RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Il est décidé que le rapport annuel 2022-2023, soit approuvé par courriel.

3. POUR APPROBATION

CÉ 23-09-25/13

3.1 SORTIES ÉDUCATIVES ET BRIS HORAIRES (ART. 87)

La direction informe les membres des documents explicatifs des bris horaires et des sorties éducatives.

Il est proposé par Anne-Josée Péloquin, parent et appuyé par, Tchatchouang, Willy Williame, parent

QUE les sorties éducatives et bris horaires soient acceptés tels que présentés.

4. POUR CONSULTATION

CÉ 23-09-25/14

4.1 PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIER DES RENCONTRES

La direction consulte et présente le calendrier des rencontres et du plan de travail pour le CÉ.

Il est proposé par Élodie Pépin, enseignante et appuyé par Mélanie Miron, enseignante d'y ajouter de nouvelles dates.

5. POUR INFORMATION

CÉ 23-09-25/15

5.1 FORMATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction informe les membres du CÉ de la formation disponible. Elle nomme que la secrétaire de l'école enverra le lien de celle-ci par courriel dans les jours qui suivent.

CÉ 23-09-25/16

5.2 RÈGLEMENT CONCERNANT LE TRAITEMENT DES PLAINTES SUR DES SUJETS AUTRES QUE LES SERVICES RENDUS AUX ÉLÈVES

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École international du Phare

Consultation et lecture, par la direction, du document produit par le secrétariat général du CSSRS en vigueur depuis le 28 août 2023.

CÉ 23-09-25/17 5.3 PLAN POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (LIP 75.1 ET 75.2)

5.3.1 La direction informe qu'elle continue de mettre en application le PALVI (2019) encore d'actualité. Le PALVI doit être mis à jour et faire l'ajout d'une section contre les violences à caractère sexuel. On attend le gabarit ministériel.

Le comité pour un climat sain et sécuritaire à l'école est formé et la séquences des rencontres est déjà prévue. Des sondages seront envoyés aux élèves et aux membres du personnel.

CÉ 23-09-25/18 5.4 REGARD SUR LE BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT (LIP 95 ET 96.24)

5.4.1 La direction informe, de manière générale, les membres du CÉ du budget futur. La direction n'a pas encore eu le rapport financier 22-23. Au courant des prochaines semaines, le budget sera annoncé (suite à la présence officielle du 29 septembre 2023). La direction informe que les décisions seront toujours prises dans l'intérêt de l'élève.

CÉ 23-09-25/19 5.5 BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIP 66)

5.5.1 Le budget du conseil d'établissement de cette année est d'environ 275\$ Ce montant provient du Centre de services scolaire pour les besoins du CÉ (gardiennage, frais de déplacement, collations pour les membres, etc.)

CÉ 23-09-25/20 5.6 PRÉSENTATION DU PROJET DE PLAN TRIENNAL DU CSSRS

5.6.1 La direction présente aux membres, le projet de plan triennal du CSSRS.

CÉ 23-09-25/21 **6. AFFAIRES NOUVELLES**

6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

6.1.1 Cette année, il y a 1 225 élèves à l'école dont 6 classes d'accueil et d'intégration. Pour faciliter cet ajout, on peut compter sur un nouveau poste de TES 30 heures. De plus, il est proposé de faire du Team teaching pour les cours des spécialistes (34 élèves) en musique et en éducation physique. La direction fait un retour sur le Home Coming, belle journée et belle réussite.

6.2 NOUVELLES DU GOUVERNEMENT ÉTUDIANT

6.7.1 Il y a aura des élections le 28 octobre prochain, afin de combler les postes vacants. De plus, il y a un changement au niveau du mandat cette année. Il y aura de nouveaux représentants pour les classes d'accueil et d'adaptation scolaire. De plus, les termes : Premier(e) ministre, Vice-Premier(e) ministre et Gouverneur général (direction) sont utilisés afin de faire un lien avec la politique québécoise. Il y aura aussi des ministres pour certaines causes et des élèves bénévoles. L'assermentation aura lieu le vendredi 29 septembre 2023 La vie étudiante est maintenant sous la responsabilité de deux adulte, un s'occupe de la vie étudiante et du gouvernement, et l'autre est attiré aux sports étudiants.

6.3 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTENCE

6.3.1 Pas de nouvelle

6.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS CSSRS

6.4.1 Il est nommé que la 1^{re} rencontre du comité de parents CSSRS est le 11 octobre prochain.

6.5 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS PÉI

6.5.1 Abdoulaye, Sy Parent y siègera cette année.

Mme Valérie Gagnon accepte d'être le parent substitut pour ce comité, au besoin.

6.6 NOUVELLES DE LA FONDATION

6.6.1 Pas de nouvelle

6.7 NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ

6.7.1 Les projets ont recommencés. Il y a aura une activité d'auto-financement pour le regroupement des Maisons de Jeunes à différents coins de rue de la Ville, le 30 septembre 2023.

6.7.2 Le concours "Mois de la lecture" est bien présent. Le salon du livre est de retour du 12 au 15 octobre. Patrick Sénéchal sera présent. Des livres seront offerts aux jeunes qui iront en compagnie de la Maison des jeunes.

6.7.3 Activités d'aide aux devoirs et sur l'environnement offert par le SAFRI (ex l'écocentre)

CÉ 23-09-25/22 7. CORRESPONDANCE

7.1 La direction informe les membres qu'il y a une entreprise qui s'est offerte pour une campagne de financement. Non retenue à court terme en fonction de la campagne de financement unique voté l'an dernier.

CÉ 23-09-25/23 8. VARIA

8.1 Aucun point.

CÉ 23-09-25/24 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 57.

Par épuisement de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.